#### N°DCA-2022-036

- Membres théoriques :

20

- Membres en exercice :

20

- Membres présents :

13

- Pouvoirs :

3

- Votants :

16



# CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

#### **DE LA SEINE-MARITIME**

#### **EXTRAIT DES DELIBERATIONS**

### AJUSTEMENT DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME VOTEES

Le 02 juin 2022, le Conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 17 mai 2022, s'est réuni à la Direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (11 membres) avec 13 membres présents, l'assemblée peut valablement délibérer.

Étaient présents: Monsieur André GAUTIER, Président,

### I. Membres du Conseil d'administration avec voix délibérative :

### **Titulaires**

Mmes Pierrette CANU, Louisa COUPPEY, Claire GUEROULT, Virginie LUCOT-AVRIL, Dominique TESSIER. MM. Nicolas BERTRAND, Bastien CORITON, Julien DEMAZURE, Dominique METOT, Florent SAINT-MARTIN, Jean-Pierre THEVENOT.

## Suppléant

M. Jean-Michel MAUGER.

## II. Membres avec voix consultative:

MM. le Colonel hors classe Stéphane GOUEZEC, le Lieutenant-Colonel Hervé COLIBERT, le Lieutenant Jérôme ANQUETIL, l'Adjudant-Chef Philippe SEVESTRE, Patrick D'ANGELO, Payeur départemental et Mme Gladys TEINTURIER.

#### III. Membre de droit :

M. Clément VIVES, Directeur de Cabinet, représentant Monsieur le Préfet.

#### IV. Pouvoirs:

Mme Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK à Monsieur Nicolas BERTRAND.

M. Didier TERRIER à Monsieur Julien DEMAZURE.

M. Olivier BUREAUX à Madame Virginie LUCOT-AVRIL.

## Étaient absents excusés :

Mmes Chantal COTTEREAU, Christine MOREL, Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK.

MM. Olivier BUREAUX, Gérard COLIN, Guillaume COUTEY – représenté, Nicolas ROULY, Didier TERRIER, le Colonel Thierry SENEZ, le Lieutenant-Colonel Hervé TESNIERE, le Commandant Julien HURE représenté, le Capitaine Nicolas VACLE.

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Projet d'établissement						
Les Politiques	Les Axes Stratégiques	Les Segments de Travail				
Ressources et moyens	Moderniser et valoriser le	Adapter le Patrimoine				
	patrimoine du Sdis	Optimiser la gestion financière				
		du patrimoine				

\* \*

### Vu:

- le code général des collectivités territoriales, notamment son article L3312-4,
- l'instruction budgétaire et comptable M61,
- la délibération n°2 du Conseil d'administration du 12 janvier 2010 autorisant la gestion en AP/CP et approuvant, le règlement financier du Sdis, modifiée,
- les différentes délibérations de création d'autorisation de programme modifiées.

\* \*

Le présent rapport vise à exposer l'ajustement des crédits de paiement (CP) des autorisations de programme (AP) votées par le Service.

Ces éléments seront intégrés dans le Budget Supplémentaire, objet d'un rapport spécifique.

## Autorisation de programme relative au Centre d'incendie et de secours du Havre Sud (AP 1412)

Après une phase de dépollution, les travaux ont pu démarrer en septembre dernier permettant ainsi de pouvoir envisager une réception en mars 2023.

La grande majorité des travaux se dérouleront sur l'exercice 2022 nécessitant d'ajuster les crédits de paiement comme suit :

Le Havre Sud	Crédits déjà	2019	2020	2021	2022	2023	Montant global	
	consommés	2013	2020	2021	2022	2023		
Précédent vote	105 103.38€	537 700,00€	1 171 000,00€	2 680 000,00€	4 585 000,00€	1 940 028,70€	10 200 000,00€	
Nouvelle proposition	105 103,38€	200 723,03 €	689 144,89 €	1 353 358,35 €	5 826 000,00 €	2 025 670,35 €	10 200 000,00€	

Au regard des accords de financement du Conseil départemental et de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole, le phasage des recettes s'établit comme suit :

Recettes	Crédits antérieurs	2020	2021	2022	2023	2024	Montant global
FCTVA	17 241,16 €	32 926,61 €	113 047,33 €	439 627,20 €	752 123,40 €	332 290,96 €	1 687 256,66 €
Subventions		- €	- €	943 750,00 €	250 000,00 €	841 666,00 €	2 035 416,00 €
Participation du Sdis	288 585,25 €	656 218,28 €	1 240 311,02 €	4 442 622,80 €	1 023 546,95 €	- 1 173 956,96 €	6 477 327,34 €
total	305 826,41 €	689 144,89 €	1 353 358,35 €	5 826 000,00 €	2 025 670,35 €	- €	10 200 000,00 €

## Autorisation de programme relative au développement durable et économies d'énergie (AP 1802)

Le Service poursuit la planification du relamping à des fins de basculer en LED.

Certains travaux n'ont pu donner lieu à décaissement au terme de l'exercice 2021 et nécessite d'ajuster les crédits de paiement comme suit :

Développement durable et		Crédits d	e paiement		
économies d'énergie	Crédits déjà consommés	2020	2021	2022	Montant global
Précédent vote		410 000,00 €	426 600,00€	416 731,57 €	1 400 000,00 €
Nouvelle proposition	385 393,72 €	171 274,71 €	374 975,81 €	468 355,76 €	1 400 000,00€

## Autorisation de programme relative au Centre d'incendie et de secours de Fécamp (AP 1803)

En mars dernier, le lauréat du concours de maitrise d'œuvre a été désigné. L'équipe de maitrise d'œuvre va se consacrer au cours l'exercice 2022 aux éléments d'Avant-Projet-Sommaire (APS) puis Avant-Projet Définitif (APD).

La validation de ces éléments d'études permet, à ce stade, d'établir un rétro planning et le dimensionnement prévisionnel des crédits de paiement associés :

			Crédits d	e paiement			
Montant global	Crédits déjà	2020	2021	2022	2023	2024	Montant global
	consommés	2020	2021	2022	2023	2024	
Précédent vote	20 000,00 €	10 000,00€	80 000,00€	310 000,00 €	3 450 000,00 €	2 571 394,80€	6 415 000,00 €
Nouvelle proposition	3 325,20 €	280,00€	75 169,20€	310 000,00 €	3 450 000,00 €	2 576 225,60€	6 415 000,00 €

En parallèle, les prévisions de recettes sont ajustées comme suit :

Recettes	Crédits antérieurs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Montant global
FCTVA		545,47€	45,93€	12 330,76 €	50 852,40 €	565 938,00€	422 604,05 €	1 052 316,60 €
Subventions				538 250,00€	755 750,00€	645 167,00€		1 939 167,00 €
Participation du Sdis	3 325,20€	- 265,47€	75 123,27 €	- 240 580,76 €	2 643 397,60 €	1 365 120,60 €	- 422 604,05€	3 423 516,40 €
Total	3 325,20 €	280,00€	75 169,20 €	310 000,00 €	3 450 000,00 €	2 576 225,60 €	- €	6 415 000,00 €

## Autorisation de programme relative au Centre d'incendie et de secours de Bosc-Le Hard (AP 2001)

Les lots travaux seront notifiés à la rentrée 2022 pour un démarrage des travaux en octobre prochain.

Il vous est proposé d'ajuster les crédits de paiement comme suit :

Bosc-Le-Hard	Crédits de paiement							
Bosc-Le-Hard	2020	2021	2022	2023	2024	2025	Montant global	
Précédent vote	37 000,00€	60 000,00€	610 000,00€	1 500 000,00 €	200 000,00€	78 375,20€	2 450 000,00 €	
Nouvelle proposition	1 624,80€	54 445,96 €	739 000,00 €	1 500 000,00 €	150 000,00€	4 929,24 €	2 450 000,00 €	

En parallèle, les prévisions de recettes sont ajustées comme suit :

Recettes	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	Montant global
FCTVA		266,53 €	8 931,32 €	121 225,56 €	246 060,00 €	24 606,00 €	808,59 €	401 898,00 €
Subventions	- €	43 200,00 €	260 666,00 €	242 300,00 €	213 501,00 €	759 667,00 €	- €	1 519 334,00 €
Participation du Sdis	1 624,80 €	10 979,43 €	469 402,68 €	1 136 474,44 €	- 309 561,00 €	- 779 343,76 €	- 808,59 €	528 768,00 €
Total	1 624,80 €	54 445,96 €	739 000,00 €	1 500 000,00 €	150 000,00 €	4 929,24 €	- €	2 450 000,00 €

\* \*

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-287600019-20220607-DCA-2022-036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/06/2022 Affichage : 08/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



Le Président du Conseil d'administration,

Signé électroniquement, le 07/06/2022 Andre GAUTIER, Président CASDIS

**André GAUTIER** 

Page n°3